



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE QUE :**

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 7 mai 2019, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance du conseil d'agglomération fixée à 19 h, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2019-40021 :

Nature et effets : La demande vise à permettre l'ajout d'un bâtiment accessoire à 0,5 mètre du bâtiment principal, alors que la réglementation exige une marge de 2 mètres et à moins de 6 mètres de la limite avant de la montée Marois, afin de permettre le déploiement de la fibre optique de la MRC d'Antoine-Labelle.

Localisation : Lot 293 du cadastre officiel du Village de L'Annonciation,
25, rue L'Annonciation Sud
Matricule : 9941-47-3042.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 17^e JOUR D'AVRIL 2019

Lucie Bourque
Greffière et directrice générale adjointe